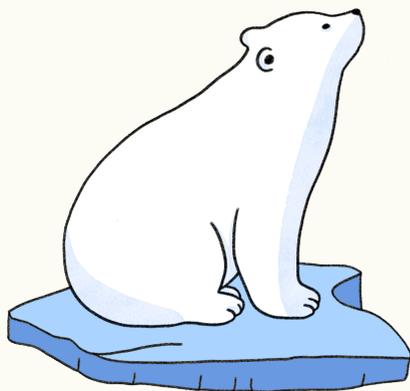
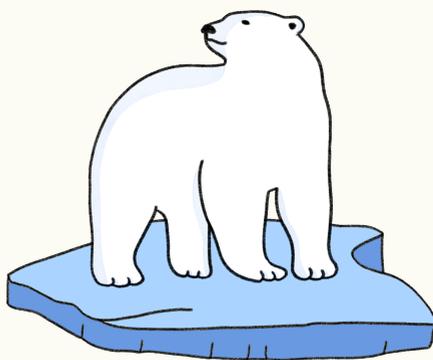


LES ORIENTATIONS RSE D'UNIVI 2024-2028



Ensemble, pas à pas,
construisons un futur
plus durable.



LES ORIENTATIONS RSE D'UNIVI 2024-2028



01 – Mieux se nourrir et moins gaspiller P.1



02 – L'eau c'est la Vie : Préservons la ! P.2



03 – Respirer un air sain dans nos établissements P.3



04 – Diminuer de 40% nos consommations énergétiques P.4



**05 – Diminuer notre impact environnemental
et préserver la biodiversité** P.5



**06 – Promouvoir des achats responsables dans le choix
de nos fournisseurs/prestataires** P.6



07 – Contribuer à la bonne santé et qualité de vie des salariés P.6-7



**08 – Déployer des Thérapies non médicamenteuses
personnalisées et mesurer leur impact** P.8



**09 – Promouvoir l'éthique dans notre gouvernance
et notre management** P.9

01 – Mieux se nourrir et moins gaspiller



Moi c'est Grity !



« Les déchets organiques qui comprennent les déchets alimentaires et les déchets du jardin, représentent encore un tiers de nos poubelles. »

« En restauration collective, le coût du gaspillage alimentaire est estimé à 0,95€/repas. La quantité de déchets alimentaires s'élève à 175 g/personne/repas dans les hôpitaux et 155 g/personne/repas dans le secteur médico-social. »

Les engagements d'UNIVI pour moins gaspiller

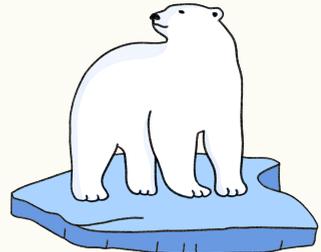
Depuis 2 ans, UNIVI en partenariat avec le prestataire de restauration, organise des pesées des biodéchets sur une partie des établissements Univi Seniors et il définit des plans d'actions pour les réduire. Dès 2024 :

- **Nous généralisons la pesée des bio-déchets** selon un même mode opératoire au sein des établissements de nos 3 pôles (séniors, santé et handicap) ;
- **Nous repérons les causes du gaspillage** alimentaire et **agissons pour les réduire**.

« Les biodéchets jetés dans la poubelle ménagère finissent éliminés par incinération ou mis en décharge pour être enfouis. Lorsqu'ils sont incinérés, leur combustion libère des émissions de CO2. S'ils sont enfouis, ils se fermentent dans un milieu sans oxygène et génèrent des émissions de méthane, un gaz à effet de serre au pouvoir de réchauffement jusqu'à 25 fois supérieur à celui du CO2! »

Les engagements d'UNIVI pour éviter ces émissions

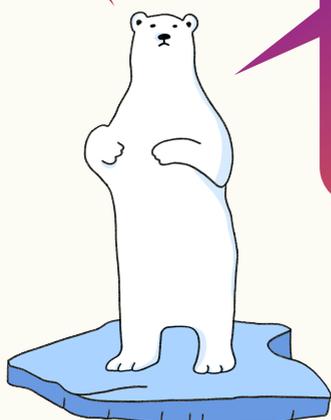
- **Nous avons décidé de collecter et de transformer les biodéchets de manière responsable.** Le compostage sera considéré comme le mode prioritaire de valorisation de nos biodéchets.



02 – L'eau c'est la Vie : Préservons-la !



« Nous consommons en moyenne 148 L d'eau par jour et par personne. Plus de 80 % de cette eau est utilisée pour notre toilette et les usages domestiques. L'eau que nous buvons ne représente qu'1% de notre consommation totale. »



« En France, l'eau du robinet provient à **66 % des nappes souterraines** (sources, puits, orages) et à **34 % des eaux de surface** (cours d'eau, lacs).

Or, cette ressource se raréfie sous l'effet du changement climatique car les nappes phréatiques se régénèrent moins. »

Les engagements d'UNIVI pour préserver l'eau

- **Nous suivons nos consommations d'eau et mettons en place des gestes éco-responsables** en priorité en cuisine et durant les soins de nursing ;
- **Nous généralisons progressivement des équipements intelligents réducteurs d'eau** (chasse d'eau double flux, des réducteurs de débit sur les robinets ...) ;
- **Nous récupérons les eaux de pluie** pour arroser les jardins ;
- **Nous adaptons notre environnement extérieur** : plantation de végétaux peu gourmands en eau dans les jardins, installation d'îlots de fraîcheur... ;
- **Nous sensibilisons** sur les enjeux de l'eau ;
- **Nous mesurons** les substances préoccupantes dans l'eau.



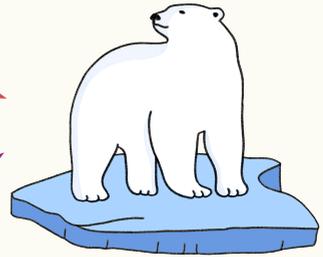
03 – Respirer un air sain dans nos établissements



« Une mauvaise qualité de l'air favorise les maux de tête, la fatigue, l'irritation des yeux, la nausée, etc. À contrario, une bonne qualité de l'air à l'intérieur d'un bâtiment a un effet positif démontré sur le taux d'absentéisme et le bien-être des occupants. »

« De nombreux polluants sont inodores et imperceptibles même à des concentrations pouvant présenter un danger, impossible donc d'évaluer la qualité de l'air avec nos 5 sens. »

« Les pathologies du système respiratoire (rhinites, bronchites) proviennent souvent d'une mauvaise qualité de l'air intérieure. Le renouvellement de l'air qui associe aération (ouverture de portes ou de fenêtres) et ventilation (système intégré au bâtiment pour renouveler l'air) est donc essentiel pour apporter de l'air neuf. »



Les engagements d'UNIVI pour améliorer la qualité de l'air dans les établissements

De nombreux polluants de l'air sont présents à l'intérieur de nos établissements et peuvent avoir des effets sur notre santé, celles des résidents et des patients. Ils peuvent provenir de sources extérieures, mais aussi de nos activités : bionettoyage, cuisine, chaufferie, appareils à combustion. Pour y remédier :

- **Nous améliorons la connaissance de la qualité de l'air à l'intérieur** dans les établissements par des mesures et diagnostics rendus obligatoires ;
- **Nous évaluons annuellement les moyens d'aération des bâtiments** incluant notamment la mesure à lecture directe de la concentration en CO₂ de l'air intérieur ;
- **Nous faisons réaliser un diagnostic Radon** par un organisme agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire tous les 10 ans dans les établissements concernés ;
- **Nous réalisons un autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur** au moins tous les quatre ans ;
- **Nous mesurons les polluants via un organisme agréé** par le COFRAC : le formaldéhyde, le benzène et/ou le dioxyde de carbone ;
- **Nous élaborons des plans d'actions** prenant en compte l'évaluation annuelle des moyens d'aération, l'autodiagnostic et la campagne des mesures précitées.



04 – Diminuer de 40% nos consommations énergétiques



« Pour faire de réelles économies d'énergie, il faut combiner trois piliers :

- **La sobriété** en modifiant nos comportements à travers des écogestes.
- **L'efficacité** grâce à des appareils qui consomment moins d'énergie.
- **Les énergies renouvelables** alimentées par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées...»

« Laisser votre chargeur branché, s'il n'y a aucun appareil au bout consomme de l'électricité et en plus, vous réduisez sa durée de vie. Même chose pour votre chargeur branché lorsque votre téléphone est plein. »



Les engagements d'UNIVI pour diminuer sa consommation énergétique

01 - Pilier Énergies renouvelables :

• **Nous poursuivons en 2025 l'installation de panneaux photovoltaïques** dans 14 sites identifiés. Nous prolongerons ensuite sur d'autres sites notamment dans l'Ouest.

UNIVI souhaite que **15 à 20 %** de sa consommation d'énergie soit produite par les panneaux photovoltaïques installés dans les établissements.

Le site de l'Argentière situé à Vienne, produit **45 à 50%** de son énergie grâce aux panneaux photovoltaïques installés.

02 - Pilier Sobriété :

Nous concevons et déployons dans les établissements un programme pour :

- **Former le personnel** aux écogestes ;
- **Enrichir notre charte Écogestes** à partir des propositions des salariés ;
- **Développer des îlots de fraîcheur** : ce sont des « espaces refuges » permettant de se rafraîchir en cas d'épisode de fortes chaleurs grâce à l'ombrage des arbres, la présence d'eau (ou dans un espace fermé naturellement frais ou rafraîchi).

03 - Pilier efficacité :

• **Nous investissons dans des modes de transport écologiques** pour réduire notre empreinte carbone.

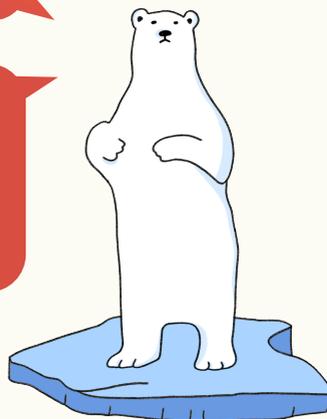


05 – Diminuer notre impact environnemental et préserver la biodiversité



« L'impact environnemental se définit comme « l'ensemble des modifications de l'environnement (négatives ou positives) engendrées par un projet, un organisme ou un produit, de sa conception à sa fin de vie. »

« Les principaux impacts environnementaux portent sur :
Le changement climatique notamment via les émissions de gaz à effet de serre.
Les consommations de ressources naturelles (matières premières, énergie, ...).
Les pollutions diverses (air, eau, sol, etc.)
Les atteintes à la biodiversité (la faune et la flore). »



Les engagements d'UNIVI pour réduire son impact environnemental

- **Nous éliminons nos déchets et objets de manière responsable** en triant / recyclant les différents types de déchets (Dasri, lunettes, médicaments, les D3E...);
- **Nous nettoyons Vert en utilisant des produits écolabellisés** pour le bio-nettoyage ;
- **Nous préservons la biodiversité** en déployant des îlots de fraîcheur et en adaptant les plantations en fonction des régions ;
- **Nous réduisons notre pollution numérique** en sensibilisant les salariés aux Écogestes numériques et en organisant des opérations de nettoyage numérique ;
- **Nous diminuons l'impact sur l'environnement lors des déplacements** des salariés en privilégiant une mobilité verte ;
- **Nous dématérialisons les documents papiers volumineux** (facturation, documents institutionnels, contrats de travail...);
- **Nous poursuivons notre défi du zéro bouteille plastique** (à l'exception des stocks Plans Blanc – Bleu).



06 – Promouvoir des achats responsables dans le choix de nos fournisseurs/prestataires



« Un fournisseur RSE est une société qui s'engage à respecter des principes éthiques, sociaux et environnementaux dans son activité. »

« Un fournisseur RSE s'engage à minimiser son impact sur l'environnement, garantir des conditions de travail justes et équitables pour ses employés et contribuer positivement à la société dans laquelle il évolue. »

Les engagements d'UNIVI pour promouvoir des achats responsables

- **Nous formalisons** avec l'ensemble des acheteurs du Groupe UNIVI, **une charte des achats responsables** commune à tous nos établissements et évaluons l'engagement RSE des fournisseurs en incluant de manière systématique des critères RSE dans les appels d'offres des 3 pôles ;
- **Nous identifions dans notre logiciel achat les produits et prestations responsables** référencés, afin de privilégier leur choix par les directeurs d'établissements ;
- **Nous nous engageons à adopter un comportement éthique** à l'égard de nos fournisseurs : honnêteté professionnelle, loyauté, rigueur, impartialité, transparence.



07 – Contribuer à la bonne santé et qualité de vie des salariés



« Un accord QVCT est un accord visant à définir des politiques ou des actions pour améliorer la qualité de vie et des conditions de travail : l'articulation vie professionnelle et vie personnelle, lutte contre les discriminations, égalité professionnelle femmes / hommes, etc. »

« Le rôle d'un manager va bien au-delà de la supervision. 70 % de l'engagement d'une équipe est influencé par les managers. »



Les engagements d'UNIVI en matière de QVCT

D'ici 2025, **tous les employeurs au sein d'UNIVI devront avoir défini, négocié et signé au moins un accord Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)** dans le but de favoriser l'épanouissement professionnel des salariés.

Notre objectif est de négocier et signer **6 accords QVCT** d'ici 2025.

Les engagements d'UNIVI pour réduire les accidents du travail et l'absentéisme

Dans le cadre de notre projet stratégique GAMA 2027 :

- **Nous renforçons notre politique de prévention et accentuons la formation** pour développer une culture de la sécurité et garantir un accès à du matériel / des équipements de protection afin de réduire les arrêts de travail ;
- **Nous favorisons le retour à l'emploi des salariés absents** par la mise en œuvre d'actions pendant et après les absences.

Notre objectif est de réduire les arrêts maladie et les accidents de travail **entre 15% et 25%** d'ici 2027.

Les engagements d'UNIVI pour améliorer la qualité de vie au travail

Nous poursuivons notre programme d'actions « push » à fort impact :

- **Nous organisons 3 actions/challenges par an**, en faveur de la qualité de vie au travail ;
- **Nous prenons soin de la vitalité des salariés** nuit / jour autour des petits déjeuners fraîcheur saisonniers ;
- **Nous améliorons la qualité des temps de pause** du personnel grâce à un meilleur aménagement des salles de pause ;
- **Nous organisons 1 fois par an, un moment convivial** avec et pour les salariés.

Nous formons/sensibilisons les salariés à l'amélioration de la qualité de vie professionnelle :

- **Nous menons des opérations spéciales à l'occasion de journées thématiques** nationales ou mondiales (journée du sourire, journée du Merci...);
- **Nous professionnalisons le management de proximité** en formant les managers UNIVI pour que leurs pratiques permettent d'améliorer le bien-être des salariés au travail ;
- **Nous mesurons régulièrement la satisfaction au travail des collaborateurs et la bienveillance des managers.**

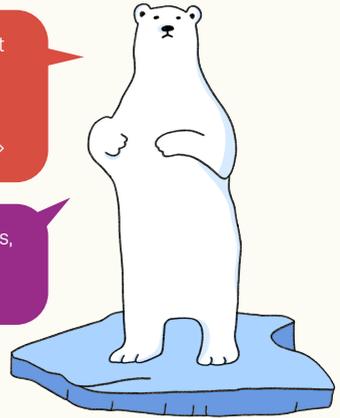


08 – Déployer des Thérapies Non Médicamenteuses Personnalisées et mesurer leur impact



« La thérapie non médicamenteuse personnalisée communément appelée TNMP constitue un ensemble de techniques de soin et d'approches humaines permettant de traiter/soulager certains symptômes liés à des troubles cognitifs ou comportementaux et d'améliorer ainsi la qualité de vie des personnes accompagnées. »

« La mémoire implicite c'est-à-dire la mémoire des automatismes, des habiletés et des savoir-faire, est celle qui perdure chez les personnes atteintes de la maladie Alzheimer. »



Les engagements d'UNIVI en matière de TNMP

Le déploiement des TNMP fait partie du projet médical UNIVI et s'inscrit aussi dans la feuille de route RSE UNIVI. Ces thérapies sont déjà déployées dans les établissements engagés dans la labélisation Lobélia.

Le déploiement des TNMP comprend :

- **La formation de référents TNMP ;**
- **La mise en place d'une réunion hebdomadaire pour aborder en équipe pluridisciplinaire les troubles du comportement des résidents**, de nommer ces troubles et d'identifier leurs causes afin de trouver la ou les TNMP adaptées en lien avec l'histoire de vie du résident ;
- Après validation de la TNMP, **la mise à jour des Projets de vie individualisés pour les résidents accompagnés.**

La mise en place des TNMP poursuit plusieurs objectifs :

- **Apaiser les troubles** du comportement chez les résidents ;
- **Limiter le stress et la fatigue** des soignants en lien avec les troubles du comportement des résidents qu'ils accompagnent ;
- **Diminuer la consommation de médicament** de la classe des psychotropes car il est connu que la pollution des divers milieux de l'environnement (eau, sol et air) par des résidus de produits pharmaceutiques est un vrai problème écologique. L'industrie des médicaments est par ailleurs extrêmement polluante.

UNIVI prévoit d'ici 2027/2028 la réalisation d'une étude clinique sur l'efficacité des TNMP sur les résidents, les salariés et la consommation des médicaments.



09 – Promouvoir l'éthique dans notre gouvernance et notre management



« Tirée du mot grec «ethos» qui signifie « manière de vivre », l'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le « bien agir » dans une situation donnée où entrent en contradiction des valeurs ou des principes.

Cette réflexion est nourrie par un questionnement pouvant provenir des professionnels, des personnes accompagnées ou de leur entourage. »

Les engagements d'UNIVI en matière d'éthique

Nous nous engageons à instaurer une culture éthique par :

- **La formation du personnel à l'éthique** pour acquérir le réflexe éthique face aux situations sensibles ou complexes ;
- **La mise en place de comité éthique par Pôle** avec l'intervention d'éthiciens, pour élever nos pensées et nous accompagner dans notre travail au quotidien.

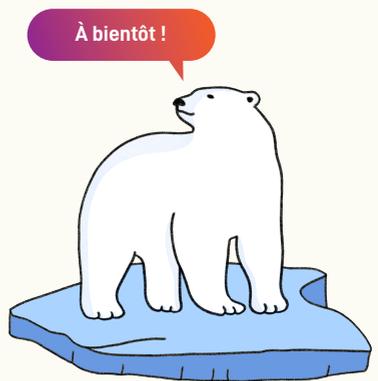
A l'échelle d'UNIVI, grâce à l'approche éthique, nous voulons favoriser :

- **Les coopérations constructives et inclusives** avec nos parties prenantes ;
- **La prévention de la corruption ;**
- **La transparence et l'exemplarité** de notre gouvernance pour guider l'action collective.

Dans des situations complexes au travail, nous souhaitons que la réflexion éthique aide les professionnels à :

- Prendre des **décisions les plus justes possibles** au regard des valeurs et des croyances de chacun ;
- De donner du **sens aux pratiques ;**
- De renforcer la **relation de confiance** entre les différents acteurs ;
- De développer leur capacité de discernement et donc leur **autonomie**.





LES ORIENTATIONS RSE D'UNIVI 2024-2028

